

La mise en récit comme levier pour construire des stratégies et projets de territoire



Stella GASS

directrice générale de la Fédération nationale des SCoT



David-Marie VAILHÉ

*chef de projet Stratégies territoriales et foncières
au Cerema*



RÉCITS DE TERRITOIRES



Rencontres nationales
Réseau Planif
9 décembre 2025

CONTEXTE



Mise en œuvre du « Zéro Artificialisation Nette » et en parallèle trajectoire Bas Carbone



Étude Fédé SCoT juin 2022 « *S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagements* »

Livrable CEREMA novembre 2022 « *Sobriété foncière – La clé pour des sols et territoires vivants* »



Besoin de construire un **récit autour des transitions territoriales (ZAN/ZEN)** pour intégrer les territoires dans une **démarche positive**. Outiller les SCoT en vue de leurs révisions pour **accompagner l'émergence de nouvelles trajectoires**

CONTEXTE



Le Cerema et la Fédération nationale des SCoT ont mené une démarche partenariale exploratoire relative à la mise en récits auprès de 4 territoires de SCoT en 2023-2024.

Il en est ressorti des avancées méthodologiques et un rapport d'étude intitulé « Le changement de trajectoire par les récits ». Fort de cette expérience, le Cerema a développé une fiche d'animation pour accompagner des collectivités territoriales qui souhaiteraient s'engager sur le chemin des récits.

Cette possibilité d'intervention de l'établissement se décline selon 2 types d'ateliers, complémentaires. Le premier (objet du présent guide) concerne la phase « immersive » et le second la phase « atelier de conception des récits ».

DÉROULÉ DE L'ATELIER

Pourquoi des « récits » ?

Présentation de la démarche et de la fiche d'animation

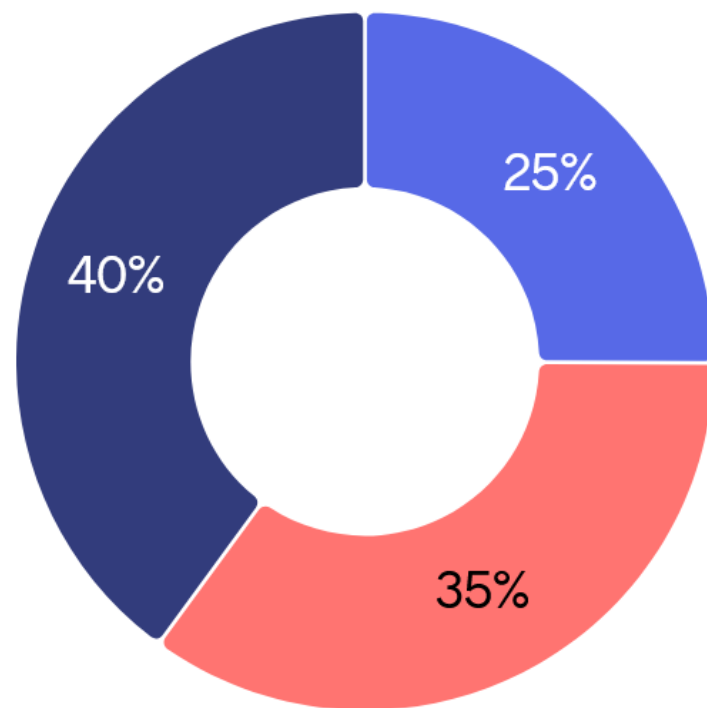
Échanges

AVANT DE COMMENCER... LES RÉCITS ET VOUS

Nous voudrions connaître
**votre rapport aux récits dans
votre environnement
professionnel.**

Merci de répondre à la
question suivante :

*« Travaillez-vous actuellement
sur
les récits sur vos territoires ? »*



- 25% Oui
- 35% Non, mais mais cela est en réflexion
- 40% Non

POURQUOI DES « RÉCITS » ?

DÉFIS ET RESPONSABILITÉS EN (R)ÉVOLUTION

2 lois avec 2 ambitions très fortes pour les élus du bloc local :

- Renforcer la place du **projet politique** : moderniser les SCoT pour affirmer la **stratégie territoriale intégratrice** des objectifs nationaux et régionaux
- Changer la **trajectoire** des territoires

Mais aussi ...

- Loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et renforcer l'accompagnement des élus locaux
- Loi d'accélération des énergies renouvelables
- La loi Industrie Verte

POURQUOI DES « RÉCITS » ?

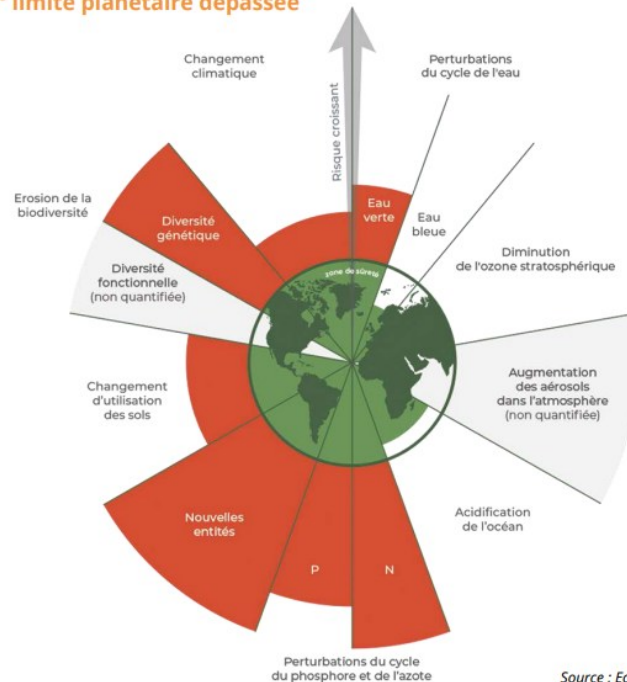
LE SCOT MODERNISÉ

- **Projet d'aménagement stratégique**
- **3 piliers obligatoires**
 - Économie en transversalité (dont artisanat, industrie, aménagement commercial, agriculture, forêt)
 - Besoin de la population : Habitat, équipements, services, mobilité
 - Transitions : énergétique, écologique, changement climatique, ressources (dont eau, reconquête de biodiversité, paysage)
 - > Gestion économe du foncier et lutte contre l'artificialisation
- **DAAC obligatoire** (DACCL depuis la loi climat résilience)
- **SCoT valant PCAET**
- **Décliner la stratégie et prévoir un plan d'action de mise en œuvre**
- **Intégrateur des objectifs nationaux et régionaux**

POURQUOI DES « RÉCITS » ? LES NOUVELLES TRAJECTOIRES

- Choisir pour ne pas subir : la responsabilité politique des élus du bloc local ;
- Faire face à la révolution d'aménagement du territoire et aux enjeux de la loi Climat résilience ;
- Deux horizons connus : ZAN et ZEN d'ici 2050.

6^e limite planétaire dépassée



Source : Ecotree / Wa
Erlandsson et al. (2012)
Stockholm Resilience Cei



POURQUOI DES « RÉCITS » ?

LES MOTS ONT UN SENS...

Indiquez 3 mots (sans majuscule, ni accent, pas de phrase) auxquels vous pensez lorsque l'on vous dit : ➤ « *Planification* »



POURQUOI DES « RÉCITS » ?

LES MOTS ONT UN SENS...

Indiquez 3 mots (sans majuscule, ni accent, pas de phrase) auxquels vous pensez lorsque l'on vous dit :

➤ « *Récits* »



RECITS : DE L'ÉTYMOLOGIE À LA TRANSFORMATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- **keiə-** (racine indo-européenne) signifie « **mettre en mouvement** »
- **citare** (fréquentatif latin de *ciera*) veut littéralement dire « appeler, exhorter, **mettre en mouvement**, convoquer, **éveiller**, **faire venir** » et qui constitue la racine de *re-citare* dont le sens propre est l'action de lire sur un manuscrit à haute voix.

➤ le récit c'est d'abord l'action de **raconter quelque chose, comme une histoire.**

LES MOTS ONT UN SENS... *TRAVAILLER LES REPRÉSENTATIONS*

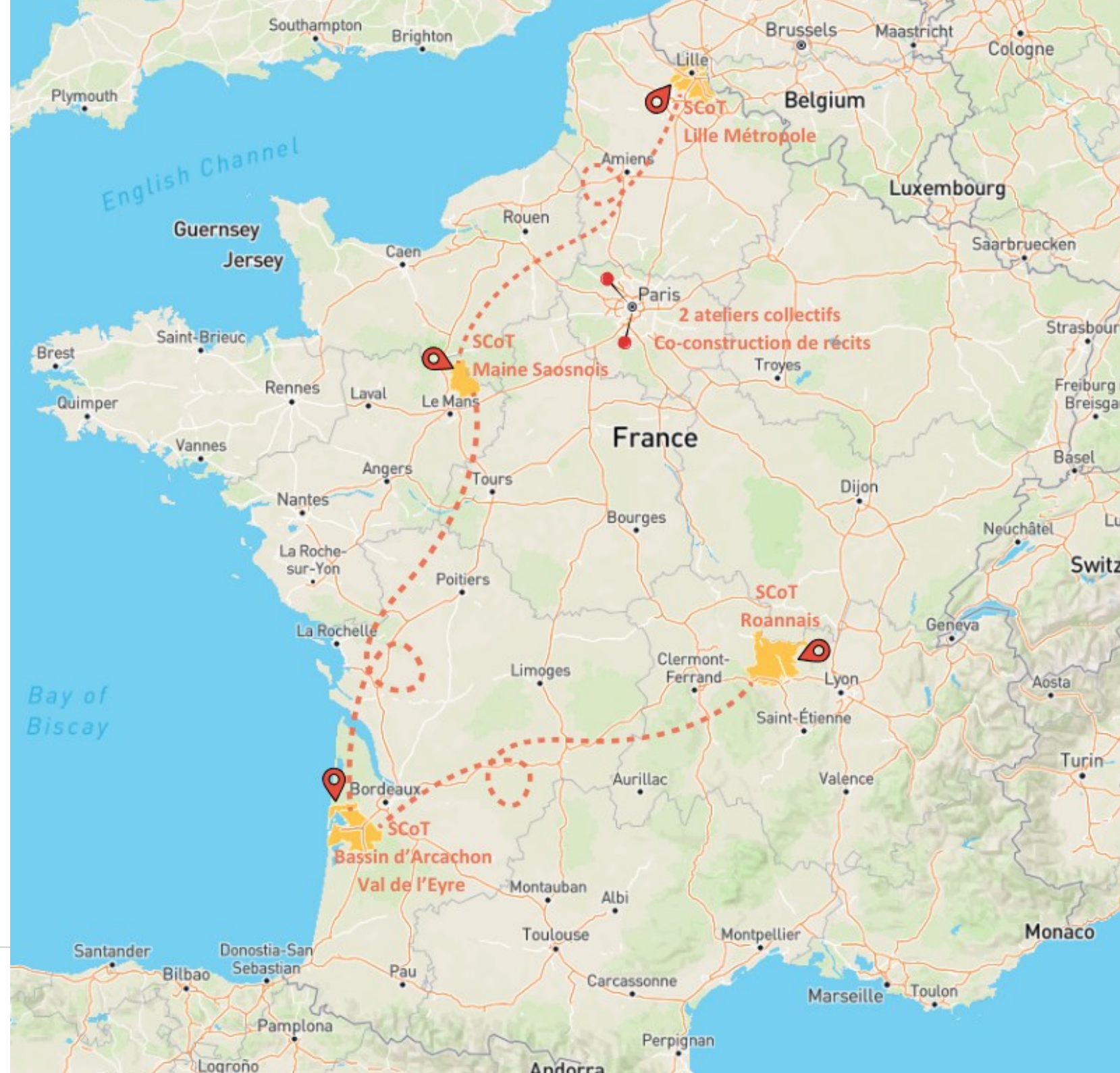
Ce que sont les récits	Ce que ne sont pas les récits
Des spéculations de l'ordre du possible	Des visions « candides » ou des scénarii noirs
Des supports de projection et de discussion	Des prédictions ou prescriptions pour le futur
Des perspectives inspirantes et dérangeantes	Un programme d'actions ou un agenda caché
Des histoires à enrichir et contredire	Une action de communication politique ou institutionnelle

DÉMARCHE EXPLORATOIRE



4 territoires

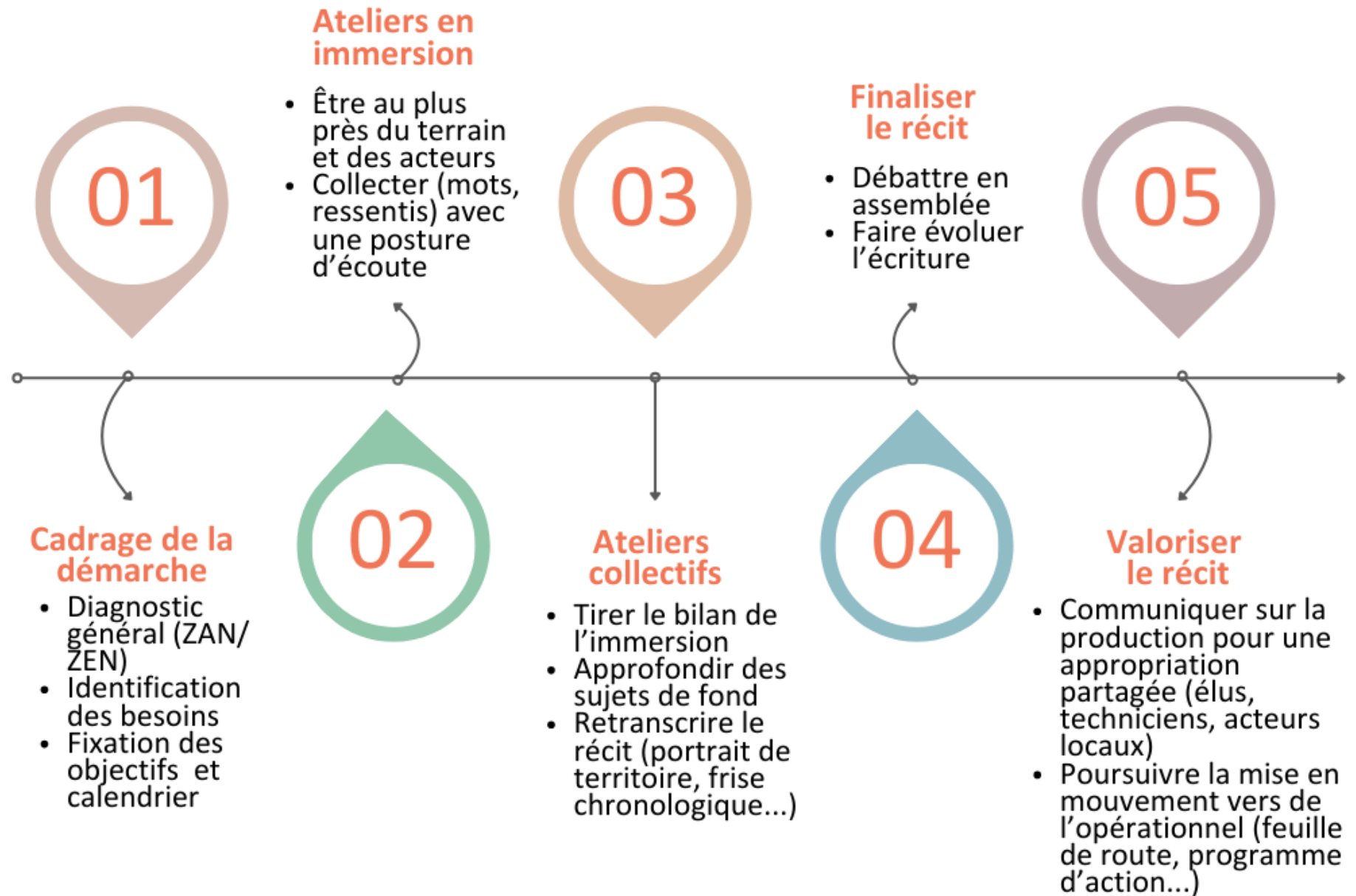
- SCOT du Roannais (42)
- SCOT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (33)
- SCOT Maine Saosnois (61 / 72)
- SCOT de Lille Métropole (59)



MÉTHODOLOGIE « MISES EN RÉCITS » : POURQUOI ET COMMENT LE FAIRE ?

Retour d'expérience

- Démarche partenariale Cerema / Fédération nationale des SCoT



Suite à la place importante prise par le télétravail dans les modes de travail, les communes du territoire auront vu, en 2050, l'apparition d'**espaces de travail collaboratifs** et de coworking, permettant une **mixité des lieux** utilisés et une **redynamisation des centres-bourgs**. Dans une logique de **valorisation des sources d'énergies locales**, des filières auront été développées et structurées, relocalisant des emplois et diversifiant le type d'activités présentes sur le territoire, puisque la Communauté de communes a la compétence « gestion des zones d'activités ».

Les déplacements vers le domicile des employés, les espaces de coworking ou les locaux des entreprises pourront être réalisés en transports collectifs grâce à la mise en place d'un réseau de transport autour des gares situées hors du territoire, permettant une liaison vers les grands centres d'emploi efficace et peu émettrice de gaz à effets de serre.

Afin de pouvoir répondre aux besoins en termes de mobilités, la **compétence mobilité** aura été déplacée vers la Communauté de communes dès la deuxième partie des années 2020, permettant aux différentes communes de travailler ensemble à la mise en place de réseaux efficaces en mobilisant l'étude d'un **Plan de Mobilité Simplifié**.

Les années 2030 auront vu, en parallèle de la mise en place d'un **système de location de vélos électriques « Ma'Sa »**, la création de **pistes cyclables interurbaines** et dans les communes. Outre les communes et la Communauté de communes, d'autres acteurs seront mobilisés pour encourager la pratique du vélo, comme le Conseil Départemental avec qui un dialogue concernant l'évolution des infrastructures aura été lancé. L'accent aura également été mis sur les **transports en commun**, avec la mise en place progressive à partir de la décennie 2030-2040 d'un système de **navettes** reliant les employés aux entreprises principales, dans une volonté de dépassement du covoiturage afin de transporter le plus de personnes possibles en réduisant le nombre de véhicules utilisés.

« Un retour à l'essentiel ! »

« La densité : le besoin d'accompagner le processus »

Il est un préalable que l'on ne peut remettre en question : ne plus tout artificialiser pour respecter la nature. Néanmoins, si la conscience climatique est avancée, il n'y a pas de mouvement spontané. Il convient de l'impulser territorialement. Mais jusqu'où convaincre pour changer de modèle ? Comment rendre acceptables des élus locaux et des populations un certain nombre de contraintes ?

Au niveau communal et intercommunal, les élus ont un rôle à jouer pour travailler sur les mécanismes de densification et accompagner sa concrétisation. Il s'agit de passer d'une approche du lotissement traditionnel à une autre forme d'habitat, qui peut rester un « lotissement », mais en recourant à l'optimisation foncière et la surélévation de l'habitat.

C'est possible en s'appuyant sur les expériences de communes, en priorisant les interventions publiques, en précisant la stratégie élaborée dans le SCoT. D'autant que les habitants, face au dérèglement climatique et à l'accélération des risques, vont demander des comptes aux élus. Nous devons anticiper et apporter des solutions.»

Récit de « mi-parcours » - post atelier en immersion : enjeux imaginés pour le territoire à horizon 2050

A LA DÉCOUVERTE DES RÉCITS

- **Récits courts** (de « mi-parcours ») : confirmation d'un « récit territorial », avec ADN. Des partages sont possibles et des sujets traversent les territoires.
- **Récits longs** : exercice de projection à 2050 (portrait-blason / frise chronologique d'actions). Le récit est issu de la transcription de ce qui a été raconté en atelier. Transmission de l'oralité par l'écrit.
- **Lien vers l'étude** : <https://doc.cerema.fr/Default/digital-viewer/c-604063>
 - Récit du SCoT Roannais (pages 32-34)
 - Récit du SCoT Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (pages 36-38)
 - Récit du SCoT Maine Saosnois (pages 40-42)
 - Récit du SCoT Lille Métropole (pages 44-48)

ENSEIGNEMENTS DE LA DÉMARCHE



Comment animer une démarche sur les récits ?

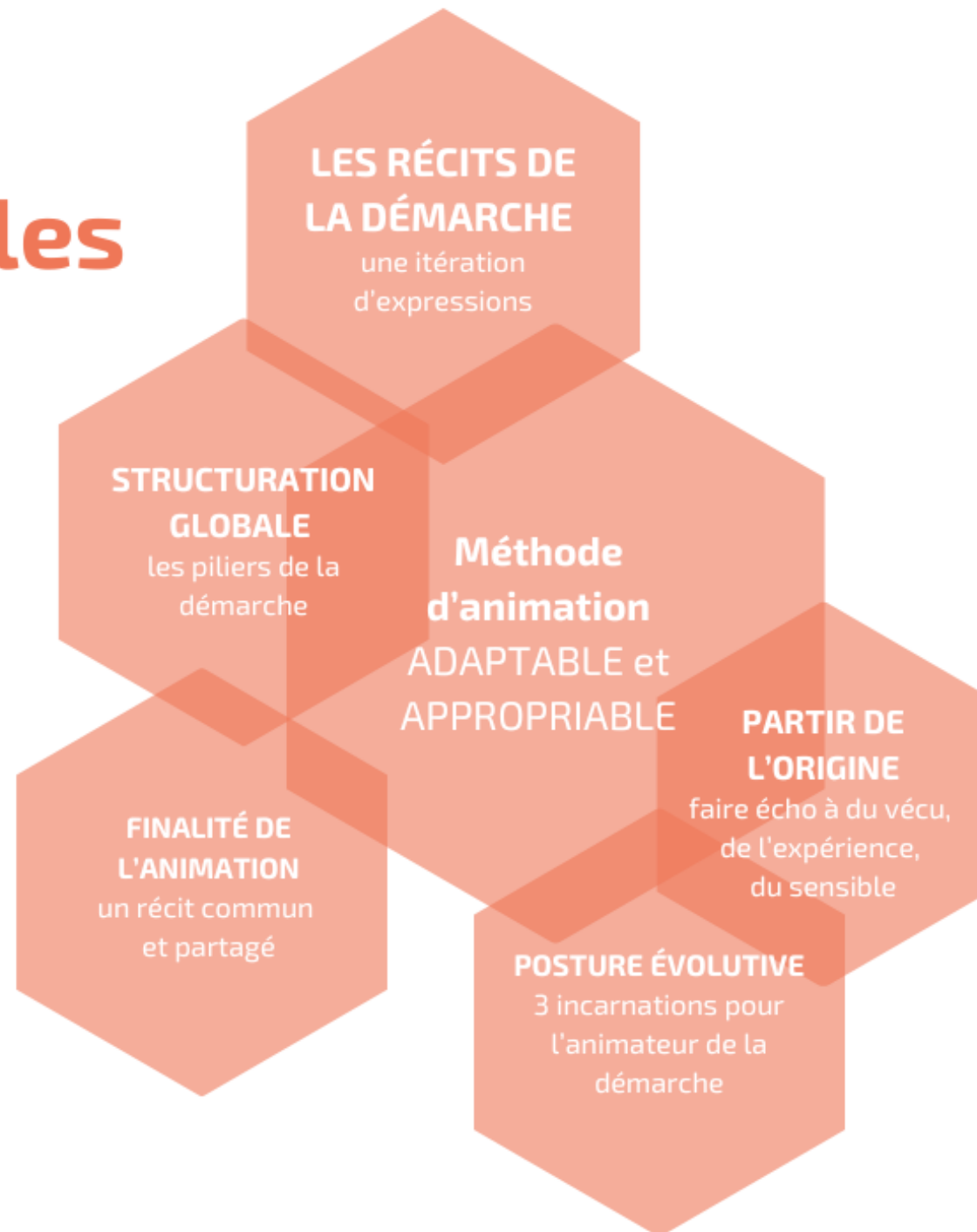


MÉTHODOLOGIE

D'ACCOMPAGNEMENT :

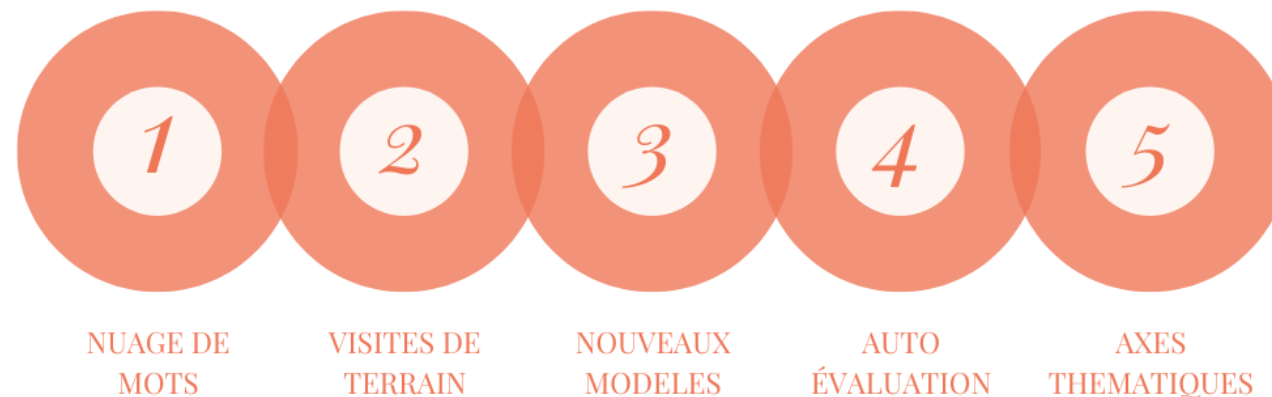
transcrire le vécu, le perçu, le projeté

1. Les premiers mots
2. Démarrer la rédaction des récits.
3. Exprimer la stratégie territoriale à 2050 et le chemin pour y arriver



1. ATELIERS « IMMERSION »

Une journée in situ, avec élus, agents, acteurs locaux...



Animation	Objectifs et attendus
1. Échanges sur les trajectoires – réalisation d'un nuage de mots	Apporter une définition collective du / des concepts abordés et mobilisés pour la démarche « récit » (ex. : adaptation, sobriété foncière, bas carbone...)
2. Visites de terrain	Identifier les enjeux territoriaux et actions envisagées/mises en œuvre
3. Présentation et débat sur les « nouveaux modèles d'aménagement »	Contextualiser une situation en mouvement et donner des perspectives
4. Autoévaluation du territoire à partir d'une grille d'action thématisée	Rendre compte de la perception (individuelle et collective) de ce qui est déjà fait, à venir ou qui ne pourra pas l'être
5. Restitution et vote sur les axes relatifs aux nouveaux modèles / sujets d'intérêts	Mettre en avant les signaux forts et faibles du territoire, les envies d'approfondissement

2. ATELIERS « RÉCITS »

MATIN : écrire le portrait du territoire... en 2050 !

- A partir d'une amorce, indiquer en 2050 sur son territoire via l'exercice du « blason », comment :
 - **Décide-t-on collectivement ?**
 - **S'alimente-t-on ?**
 - **Se déplace-t-on ?**
 - **Se loge-t-on ?**
 - **Travaille-t-on ?**
 - **Préserve-t-on la biodiversité ?**
 - **Intègre-t-on les sols et les paysages dans nos modes de vie ?**
- Il ne s'agit pas de décrire « comment on a fait pour y parvenir » mais bien la description de la situation vécue.

APRES-MIDI : définir les chemins pour arriver à 2050

- Exercice de *backcasting* (sous format inversé du récit rétro-spéculatif)
- Identification des « effets de bord » immédiats et hérités : ce qu'il se passe dans le temps après la mise en œuvre d'une action

ATELIERS « RÉCITS »

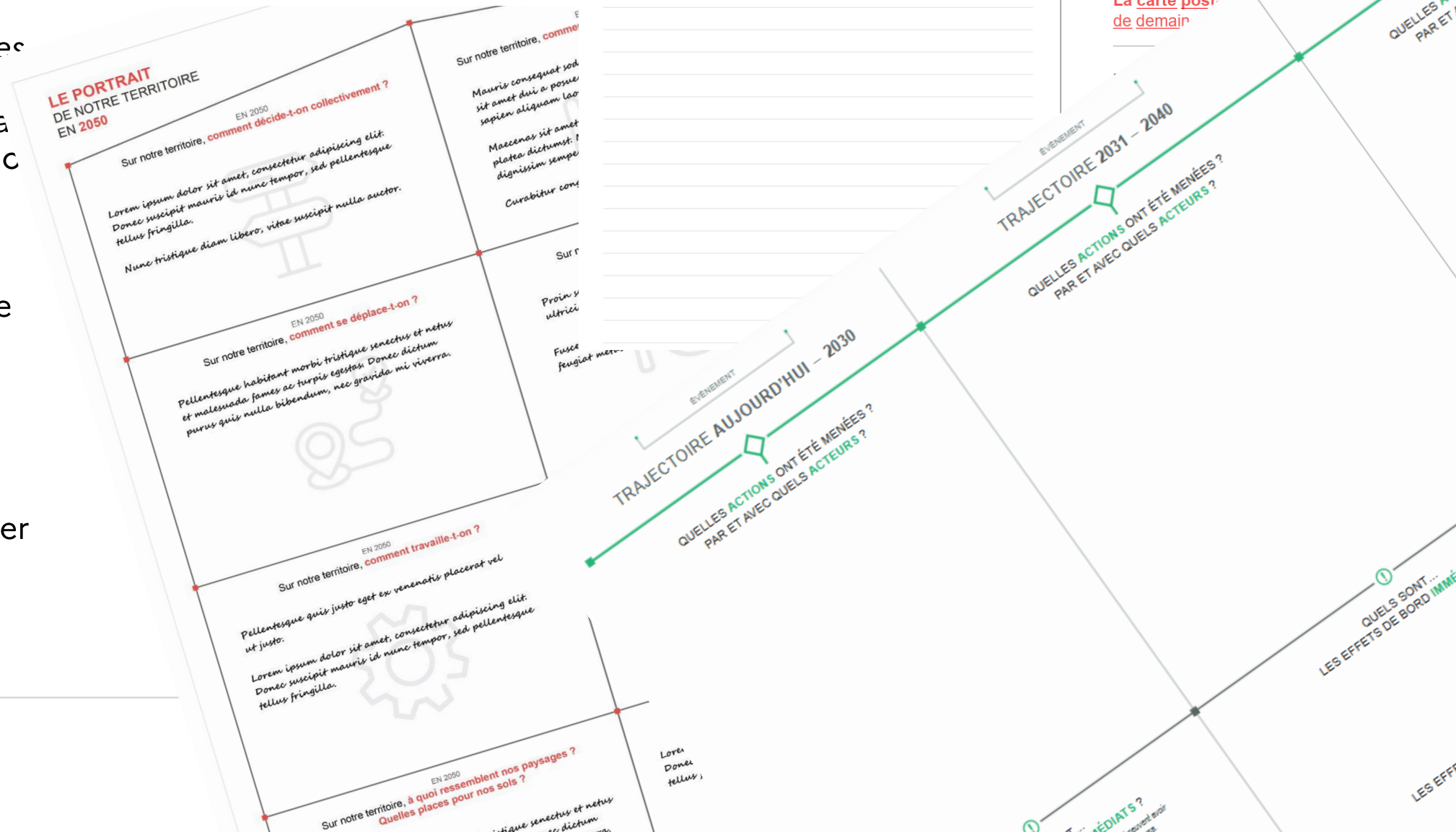
EN 20X0
NOM DU TERRITOIRE

Nous sommes en 20X0, ...

est atypique !
s journées.

La carte postale de demain

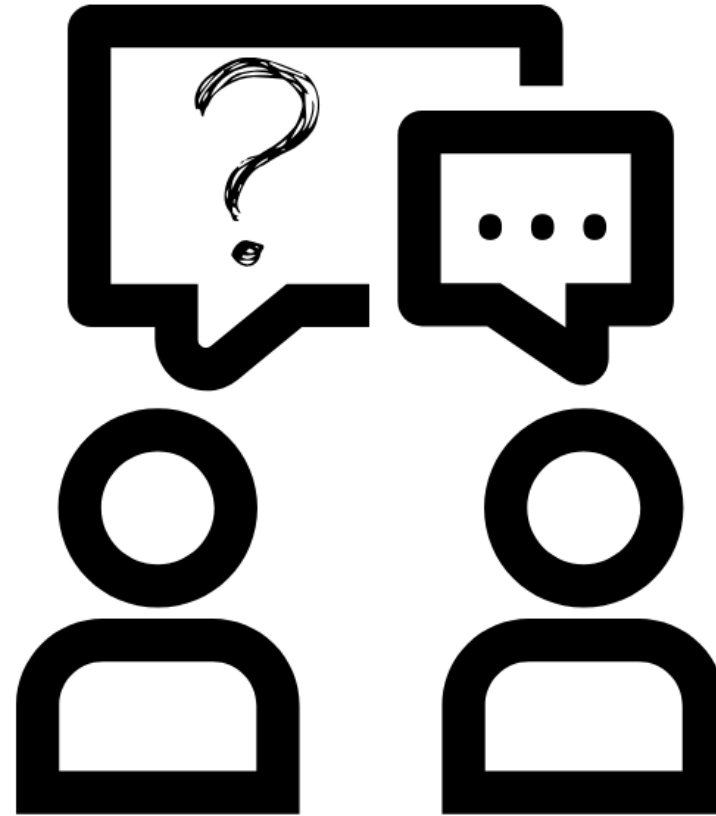
- **Les amorces narratives**
 - *Registre de la démo-fiction.* Des récits prêts-à-discuter pour acculturer les participants à la fiction prospective. #inspiratic
- **Le portrait**
 - *Le Blason* : support pour approfondir différentes dimensions du quotidien sur le territoire en 20X0.
 - *Le carte postale de demain* : incarner individuellement le récit
- **Le Chemin**
 - *La Frise* : support pour identifier et séquencer les actions de transition et leurs conséquences.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

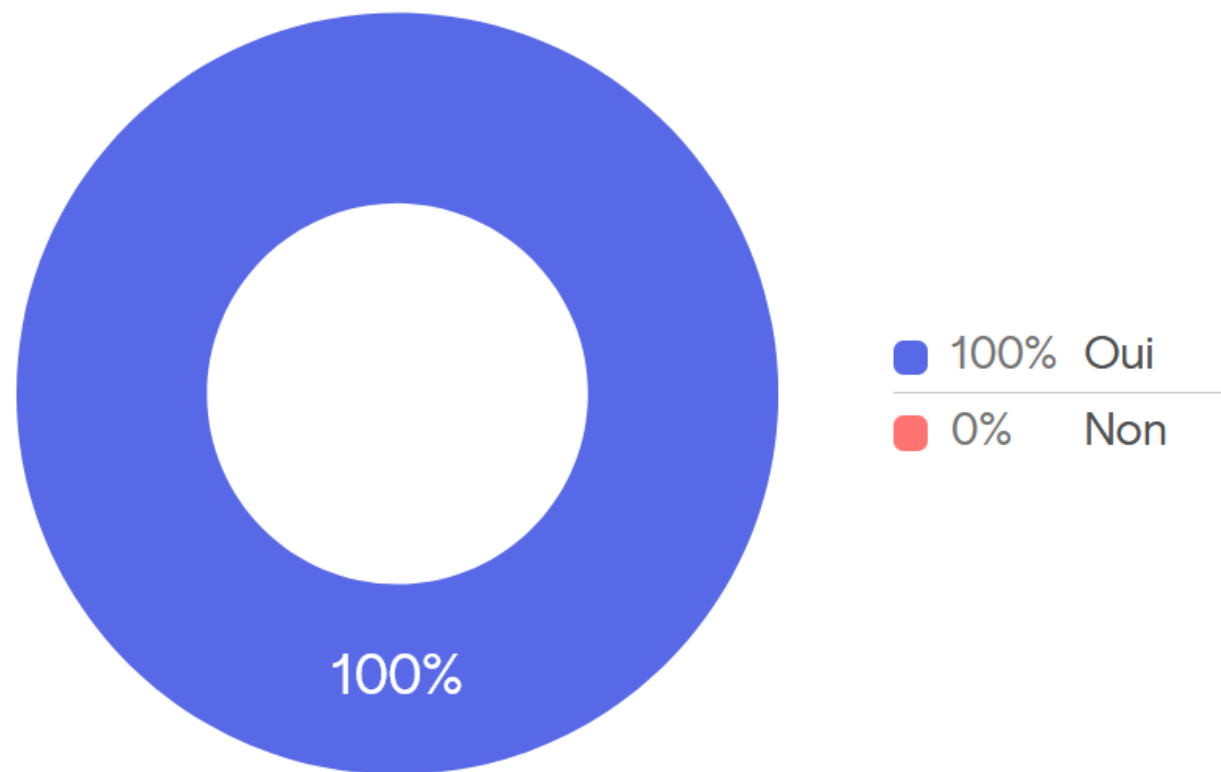
- Vision+21, boîte à outils prospective et participative (Ministère de la Transition Écologique, 2015)
- « Les futurs en transition » (Ademe, novembre 2021)
- « S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement » (Fédé SCOT, juin 2022)
- « Sobriété foncière – La clé pour des sols et territoires vivants » (Cerema, novembre 2022)
- « Les super pouvoirs des sols : des solutions pour la ville de demain » (Cerema, avril 2023)
- « Gestion intégrée du littoral : un nouvel imaginaire pour le littoral » (table-ronde n°2 séminaire de clôture, Cerema, octobre 2024)
- « Repères sur la mise en récit(s) de vos projets de transitions » (CERDD, janvier 2025)
- « Les 5 dimensions de la Mise en récits (M.E.R) » (La Fabrique des transitions, janvier 2025)
- MOOC « Imagine 2050 » (février 2025)

TEMPS D'ÉCHANGES



AVANT DE CONCLURE... LES RÉCITS ET VOUS

A la suite de cet atelier, *« est-ce que vous souhaiteriez initier et/ou aller plus loin dans les mises en récits sur vos territoires ? »*



Merci pour votre attention

www.cerema.fr

